

Compte rendu du Conseil d'Administration du

29 octobre 2019 à 17:30

Étaient présents :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves :

- Damien Roy (DR)
- Anne-Claire Mulot (ACM)
- Valérie Houle (VH)
- Edith Svebølle (ES)
- Simon Bergulf (SB)
- Nicolas Rouzioux (NR)

Au titre des représentants nommés par l'Ambassadeur de France :

- Thomas Wagner (Conseiller culturel) (TW)

Direction :

- Michel Chesne (Proviseur)
- Laure Cassier (DAF)
- Chérif Abdelmoumène (Directeur Garderie)

Étaient excusés :

Conseil d'Administration

Au titre des représentants des parents d'élèves :

- Olivier Gaspard (Suppléant)

Au titre des représentants nommé par l'Ambassadeur de France :

- Herminia Daeden (Attachée de coopération pour le français)

Direction

- Cédric Hartvick (Directeur de l'École Primaire)
- Mette Huld Jakobsen (Directrice des Études danoises)
- Les Représentants du personnel

1 -Discussion sur l'organisation et le fonctionnement du CA

Introduction au fonctionnement du CA pour les nouveaux membres. Discussion au niveau de la boîte à lettre du CA, des comptes rendus, du travail administratif. Quels sont les ambitions et objectifs du CA pour 2018/2019 - ils sont à déterminer au cours des prochaines réunions.

2 – Constitution du CA

Anne-Claire Mulot est élue présidente

Édith Svebølle est élue vice-présidente

Valérie Houle est élue trésorière

3 – Constitution des commissions

Discussion au niveau des différentes commissions et les suivantes seront établies

- Ressources Humaines – Proviseur et ACM
- Immobilière – ES et DR siégeront au Steering Committee du projet immobilier
- Communication – définir les outils de communications à utiliser, quelles ressources investir au niveau communication, comment améliorer la communication interne / externe
- Statuts et gouvernance – Définitions des relations entre le CA et la SCI / Fondation / Direction de l'école. Travail sur la révision des statuts quant à la composition du CA et la gouvernance de celui-ci ainsi que l'amélioration de ceux-ci afin d'éviter toute ambiguïté
- Sponsoring
- Bourses – DAF, Direction de l'école, membre CA
- Vision Stratégique 2021 – mettre en place la vision, le travail avec les partenaires externes et les lignes stratégiques de l'école pour 2021 – Direction de l'école, membre CA

Il est convenu de travailler sur la mise en œuvre, de la définition concrète et des participants des commissions lors de la prochaine réunion du CA.

4 – Planification des dates de CA 2018

14 Novembre

12 Décembre

5 – Points Divers

Proposition d'ombudsman votée par les parents lors de l'AGO

Il est convenu d'inviter le parent qui a envoyé cette proposition lors de la prochaine réunion du CA afin de discuter de la meilleure exécution et mise en place de cette proposition.

Pétition des Parents

Des questions spécifiques ont été ré-envoyées au CA quant au projet immobilier. Ces questions sont adressées spécifiquement à trois personnes : DAF, Project Manager et BDO. Le CA convient qu'il appartient au CA, et non aux différents intervenants, de répondre aux parents ayant des questions. Le CA peut répondre aux questions portant sur des faits. Les questions concernant l'opinion professionnelle des différentes personnes ne peuvent être répondues par la voix du CA (puisqu'il répond en son nom). Une réponse sera envoyée dans les plus bref délais.

Forældreintra

Deux lettres ont été envoyées au CA quant au fait que l'école n'utilise plus cet outil. La direction explique que le logiciel suit bien les règles de protections des données mais c'est son utilisation qui pose problème. Le CA comprend bien le désir des parents de communiquer entre eux et soutient leur demande. Une discussion quant au rôle des parents délégués dans la distribution des listes d'envoi s'en suit. Il est convenu que la direction enverra au CA une note explicative sur la suppression de forældreintra. Il sera de nouveau communiqué les noms et contacts des parents délégués des classes ainsi que les adresses emails des

parents de la classe (pour les parents qui ont donné leur accord). Ceci doit se faire sur base du volontariat des parents, l'école ne pouvant transmettre les coordonnées de parents de sa propre initiative.

Améliorations au Collège

Cette demande sera prise en considération lors de l'établissement du budget 2019 et lors de l'établissement de la liste des travaux d'amélioration à effectuer à l'école.

Fin 20 :00